

# Formations professionnelles







**Espace Autonomie 6**

Ablon-sur-Seine – Chevilly-Larue- Choisy-le-Roi  
Orly – Rungis- Thiais – Villeneuve-le-Roi


*Formations Espace Autonomie 6 – Année 2020*

*N° activité de formation : 11 94 081 63 94*

# Sommaire

	Accompagnement des familles en deuil	Page 1
	Gestion des conflits et de l'agressivité	Page 2
	Prise en charge de la personne en situation de handicap à domicile	Page 3
	La famille comme partenaire	Page 4
	Bulletin d'inscription	Page 5
	Vous avez d'autres souhaits de formations ?	Page 6
	Conditions générales de ventes	Page 7
	Renseignements	Page 9

# Accompagnement des familles en deuil

 Espace Autonomie 6  
4 Place Nelson Mandela  
94550 Chevilly-Larue

**Public visé :** Tout professionnel

**Prérequis :** Avoir vécu une situation d'intervention professionnelle auprès d'une famille endeuillée

## **Objectifs :**

- Connaître et comprendre le processus de deuil
- Développer une posture professionnelle adaptée à l'accompagnement des familles endeuillées
- Identifier ses ressources pour mieux vivre le deuil professionnellement et personnellement

## **Contenu :**

- Le contexte de la fin de vie et les enjeux d'accompagnement durant cette période
- Le processus de deuil et ses différentes étapes
- L'accompagnement d'une famille en situation de deuil et la posture professionnelle
- Le deuil pour l'intervenant professionnel

## **Compétences visées :**


- Etre en capacité d'intervenir auprès d'une famille en deuil par le biais d'une écoute et d'une présence bienveillante
- Participer à une réflexion et une analyse autour du deuil dans le cadre professionnel

## **Démarche pédagogique :**

- Eclairages théoriques apportés par la formatrice en lien avec des situations proposées par les participants
- Livret reprenant les apports théoriques remis aux participants

*\* La formation est assurée par un organisme de formation agréé et peut être intégrée dans le plan de formation des structures envoyant des salariés ou agents*

**Coût de 150€ \***

 **Le mardi 24  
novembre 2020**

De 9h30 à 12h30  
et de 13h30 à 17h30  
(Soit 7 heures)

*Formatrice :*  
*Psychologue  
psychothérapeute*

# Gestion des conflits et de l'agressivité

**Public visé** : Tout professionnel

**Prérequis** : Avoir vécu une situation d'agressivité et/ ou de gestion des conflits dans le cadre professionnel

## **Objectifs** :

- Comprendre les enjeux derrière l'agressivité ou le conflit
- Appréhender ses modes de fonctionnement face au conflit
- Identifier les comportements permettant de gérer et prévenir les conflits

## **Contenu** :

### Partie 1 : Mieux comprendre les situations conflictuelles et ses modes de fonctionnement face au conflit

- Comprendre ce qu'est le conflit
  - Définition, causes et différents types de conflits
  - Comprendre les motivations cachées dans le processus agressif
  - Les perturbateurs de la communication
  - Les attitudes à risque
- Evaluer ses modes de fonctionnement face au stress et au conflit

### Partie 2 : Mieux gérer et prévenir les conflits

- Les principes de la communication efficace
- Savoir quel comportement adopter face aux différentes postures de son interlocuteur afin de débloquer une situation difficile
- Mieux identifier ses responsabilités dans les situations de tension pour désamorcer l'agressivité et répondre à la demande de l'interlocuteur

## **Compétences visées** :

- Être en capacité de détecter les signes d'agressivité et de conflits pour désamorcer les situations tendues
- Améliorer au quotidien leur relation avec les personnes et leurs familles

## **Démarche pédagogique** :

- Eclairages théoriques apportés par le formateur en lien avec des situations proposées par les participants
- Support de cours remis aux participants

*\* La formation est assurée par un organisme de formation agréé et peut être intégrée dans le plan de formation des structures envoyant des salariés ou agents*



Espace Autonomie 6  
4 Place Nelson Mandela  
94550 Chevilly-Larue

**Coût de 180€ \***

**Durée : 1 journée  
(7 heures)**



**Le lundi 16  
novembre 2020**


De 9h30 à 12h30  
et de 13h30 à 17h30

*Formatrice :*

*Consultante spécialisée en  
développement personnel*

*Fondation Santé Service*

# Prise en charge de l'adulte en situation de handicap à domicile

 Espace Autonomie 6  
4 Place Nelson Mandela  
94550 Chevilly-Larue

**Public visé :** Tout professionnel

**Prérequis :** Intervenir à domicile auprès de personnes en situation de handicap

## **Objectifs :**

- Connaître le handicap et son incidence physique, sociale et psychologique
- Savoir se positionner en tant que professionnel et garder la juste distance
- Prendre en compte l'aidant dans l'accompagnement proposé à domicile

## **Contenu :**

- Handicap : de quoi parlons-nous ?
  - Définition
  - Descriptif des principales pathologies liées au handicap
  - Les conséquences sur le plan clinique
- L'accompagnement psychologique
  - Réflexion sur le handicap (les projections, les peurs, les transferts...)
  - Conséquences psychosociologiques du handicap (faire le deuil de son ancienne vie)
  - Besoins de communications du patient et de la famille
  - Savoir prendre de la distance afin de sauvegarder son rôle de professionnel au domicile
- La place des aidants
  - Que peut-on attendre d'un aidant ?
  - Comment accompagner un aidant à passer la main ?

## **Compétences visées :**


- Etre en mesure d'intervenir auprès de personne en situation de handicap en prenant en compte les spécificités de ce public
- Savoir se positionner en tant que professionnel et garder la juste distance dans l'accompagnement proposé

## **Démarche pédagogique :**

- Apports théoriques
- Etudes de cas
- Support de cours remis aux participants

*\* La formation est assurée par un organisme de formation agréé et peut être intégrée dans le plan de formation des structures envoyant des salariés ou agents*

**Coût de 180€ \***

 **Le mardi 6 octobre 2020**

De 9h30 à 12h30  
et de 13h30 à 17h30  
(Soit 7 heures)

*Formatrice :*

**Psychologue  
spécialiste du handicap**

*Fondation Santé Service*

# La famille comme partenaire

**Public visé** : Tout professionnel

**Prérequis** : Intervenir à domicile auprès de personnes âgées et/ ou des adultes en situation de handicap

## **Objectifs** :

- Appréhender les incidences du grand âge et du handicap sur la cellule familiale
- Identifier le rôle de chacun (famille- intervenant- personne aidée)
- Mieux accompagner les familles

## **Contenu** :

- Incidence du grand âge ou du handicap sur la famille
  - Quelle incidence a le grand âge, la maladie ou le handicap sur la cellule familiale ?
  - Prévenir l'épuisement de la famille
- Le rôle de chacun : L'interaction entre la famille, la personne aidée et l'intervenant
- La place de la famille
  - Comment la famille aborde la maladie ou le handicap?
  - Quel rôle souhaite avoir la famille ?
  - Quel rôle donner à la famille ?

## **Compétences visées** :

- Etre en capacité d'adopter en posture d'écoute bienveillante tout en réalisant une intervention d'aide à domicile ayant bien souvent un objectif opérationnel défini
- Améliorer au quotidien la relation avec les personnes et leurs familles

## **Démarche pédagogique** :

- Eclairages théoriques apportés par le formateur en lien avec des situations proposées par les participants
- Support de cours remis aux participants



Espace Autonomie 6  
4 Place Nelson Mandela  
94550 Chevilly-Larue

**Coût de 180 € \***



**Le mardi 8  
décembre 2020**

De 9h30 à 12h30  
et de 13h30 à 17h30  
(Soit 7 heures)

*Formatrice*

**Psychologue spécialiste  
du handicap**

*Fondation Santé Service*

*\* La formation est assurée par un organisme de formation agréé et peut être intégrée dans le plan de formation des structures envoyant des salariés ou agents*

**A retourner à l'Espace Autonomie 6 :**

Par mail : [contact@espaceautonomie6.org](mailto:contact@espaceautonomie6.org)

OU Par courrier : 4 Place Nelson Mandela – 94550 Chevilly-Larue

**Les coordonnées du stagiaire :**

Nom : ..... Prénom .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

**Les coordonnées de l'employeur :**

Nom de l'établissement : .....

Nom du responsable : .....

Adresse : .....

Ville : ..... CP : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Etablissement signataire de la convention de formation (si différent) :

Nom de l'établissement : .....

Adresse : .....

Ville : ..... CP : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

**Formation choisie :**

Intitulé de la formation : .....

Date de la formation : .....

**Fait à**  
Signature et cachet de l'employeur

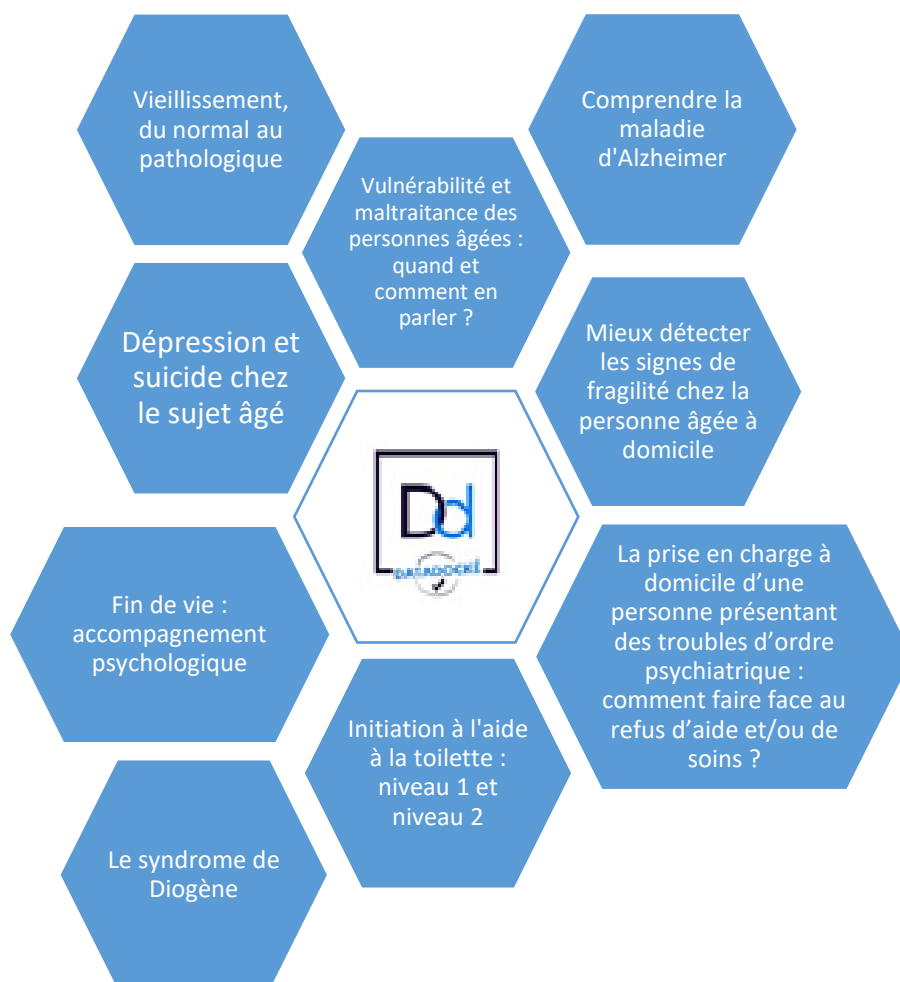
**Le**  
Signature du stagiaire

## Vous avez d'autres souhaits de formations ?

Les formations professionnelles proposées par l'Espace Autonomie 6 peuvent être créées et mises en place sur demande (sous réserve de constitution d'un groupe de participants suffisant). Pour toute demande, nous vous invitons :

- à nous adresser un mail : [contact@espaceautonomie6.org](mailto:contact@espaceautonomie6.org)
- ou à nous contacter au 01 48 53 79 09

Quelques exemples de formations qui ont déjà été proposées au cours de ces dernières années :





## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

### **OBJET**

Les présentes conditions générales (CGV) de vente s'appliquent à la fourniture par l'Espace Autonomie 6 d'une ou plusieurs prestations de formation sous forme de sessions inter-entreprises. Le contenu, la forme, les prix ainsi que les planifications des formations sont définis dans le programme de formation dans sa version papier et dans sa version internet. L'inscription à une formation emporte acceptation sans réserve des présentes CGV.

### **INSCRIPTIONS**

Les demandes d'inscription s'effectuent par écrit, par courrier ou par courriel, par le biais du bulletin d'inscription. Ce bulletin doit être complété et signé par le stagiaire et envoyé à l'Espace Autonomie 6. L'inscription fait l'objet de l'émission d'une convention de formation, à retourner signée à l'Espace Autonomie 6, 15 jours avant le début de la formation. Le fait pour le client de commencer une formation emporte acceptation sans réserve de la convention de formation qui lui a été adressée, y compris s'il n'a pas préalablement retourné cette convention signée.

### **PRIX**

Le prix des formations inter-entreprises est fixé dans le catalogue et rappelé dans la convention de formation. Ce prix reste valable jusqu'à parution d'un nouveau catalogue, sous forme papier ou Internet. Les prix affichés sont nets, les prestations servies par l'Espace Autonomie 6 ne sont pas assujetties à la TVA.

### **MODALITES DE PAIEMENT**

En cas d'inscription par un particulier, une facture est émise à réception de la convention de formation avec paiement immédiat de 30% du montant total de la formation. Le solde est payable à 30 jours à compter de l'issue de la formation.

En cas d'inscription par un employeur, la facture est émise à l'issue de la formation et payable à 30 jours.

En cas d'inscription par un employeur de droit public, la facturation et le paiement interviennent dans les conditions réglementaires applicables au secteur public.

En cas de prise en charge par un organisme tiers, le cocontractant reste tenu de s'acquitter de toute somme qui, quelque en soit la raison, ne serait pas prise en charge par cet organisme tiers.

### **DESISTEMENT, ABANDON, INTERRUPTION**

En cas de désistement avant le stage, les frais engagés par l'Espace Autonomie 6 seront facturés, à hauteur de 50% en cas de désistement à moins de 15 jours.

En cas d'abandon ou d'interruption intervenant à compter de la date de début de la formation, l'intégralité du prix est due et exigible. Si cet abandon ou cette interruption est dû à un cas de force majeure, seules les prestations effectivement dispensées sont facturées au prorata du prix mentionné à l'article 6.

## **REPORT, ANNULATION**

L'Espace Autonomie 6 se réserve le droit d'annuler ou de reporter les formations proposées au plus tard 8 jours avant la date programmée sans que les cocontractants puissent prétendre à un quelconque dédommagement. Toute somme éventuellement déjà perçue sera remboursée.

L'Espace Autonomie 6 s'engage à dispenser les formations prévues dans le cadre d'une obligation de moyens. Aussi il ne pourrait être tenu pour responsable de l'annulation ou de l'interruption de la formation en cas d'évènements indépendants de sa volonté qui affecteraient l'usage des locaux ou le travail du formateur.

## **LIEU DE FORMATION**

Les formations inter-entreprises sont dispensées soit dans les locaux de l'Espace Autonomie 6 soit dans tout autre lieu mentionné avant le début de la formation.

## **PREREQUIS**

Il appartient au cocontractant de vérifier que la fonction du stagiaire correspond aux prérequis indiqués sur le programme de la formation mentionnée ci-dessus. L'Espace Autonomie 6 ne pourra être tenu pour responsable de l'inadéquation des formations proposées aux besoins des stagiaires inscrits.

## **PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Les supports de formation fournis par l'Espace Autonomie 6 lors des formations sont à l'usage exclusif du stagiaire nominativement inscrit. Les supports, documentations et contenus des formations sont et demeurent la propriété de l'Espace Autonomie 6 ou du formateur.

Par conséquent, toute reproduction, représentation, adaptation, commercialisation, modification ou divulgation à des tiers de tout ou partie de ces documents, contenus et supports sous quelque forme que ce soit est interdite sans l'accord préalable écrit de l'Espace Autonomie 6 ou du formateur.

## **DIVERS**

Les présentes conditions sont régies par le droit français. En cas de litige entre les parties résultant de l'interprétation ou l'exécution de ces conditions, et à défaut d'accord amiable entre les parties, compétence exclusive est attribuée aux tribunaux du Val-de-Marne, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Cette clause attributive de compétence ne s'applique pas en cas de litige avec un client non professionnel, pour lequel prévalent les règles légales de compétence juridictionnelle.

## Renseignements pratiques



Espace Autonomie 6  
4 Place Nelson Mandela  
94550 Chevilly-Larue  
01 48 53 79 09 ou [contact@espaceautonomie6.org](mailto:contact@espaceautonomie6.org)  
Site internet : [www.espaceautonomie6.org](http://www.espaceautonomie6.org)

## Plan d'accès

### Transport en commun :

Bus 192 arrêt « Cité des Sorbiers »

Bus 216 « Mairie de Chevilly »

Bus 132 « Moulin vert »

T7 « Moulin vert » ou « Bretagne »

TVM « Mairie de Chevilly-Larue »



### En voiture :

Stationnement possible dans les rues adjacentes à l'Espace Autonomie 6

## Quelques suggestions pour vous restaurer

### *Place Nelson Mandela*

- Supermarché Intermarché pour des salades ou des sandwiches à emporter
- Restaurant « le Bistro d'Oliv » (01 56 30 06 64)
- Restauration rapide « Idelices Tacos Crêpes » (09 83 51 30 96)

### *A quelques minutes à pied*

- Restaurant « La felicity », 67 Avenue du Président Franklin Roosevelt (01 45 60 01 00)
- Restaurant « In vino tapas », 65 bis Avenue du Président Franklin Roosevelt (01 46 86 34 33)